



La Communauté de Communes du Trièves, recrute **pour l'année scolaire 2018-2019**,

Animateurs périscolaires (cantine) remplaçants pour les écoles de Monestier de Clermont

Missions

Animer les temps de cantine (11h35 -13h35) les semaines scolaires.

- encadrer des groupes d'enfants de 6 à 11 ans
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité en ce qui concerne les personnes, le matériel et les locaux utilisés.
- mettre en place des ateliers d'animation : concevoir, organiser et encadrer, en concertation avec les collègues, des activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées à l'âge et aux attentes des enfants, tout en tenant compte de leur rythme.
- préparer, installer et ranger le matériel éducatif et de détente.

Éventuellement, selon les besoins du service pour des remplacements, assurer l'entretien de salles de classe et de communs des écoles.

Temps de travail annualisé en heures : 6,31 heures par semaine soit temps non complet de 18,03%

Qualités requises

- BAFA ou équivalent validé ou en cours de validation fortement souhaité
- Sens des responsabilités et respect des consignes de sécurité au travail
- Écoute et respect du rythme des enfants
- Discrétion professionnelle
- Aptitude au travail en équipe et capacité à organiser son travail en fonction des consignes
- Aptitude à rendre compte de son action et des dysfonctionnements ou difficultés rencontrées
- Capacité d'initiative, dynamisme et créativité
- Ponctualité et disponibilité

Pour tout renseignement contacter :

La Directrice du service Vie scolaire au 04.76.34.49.90, ou la Directrice des Ressources Humaines au 04.76.34.11.22

Adresser un courrier de candidature à l'attention de

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Trièves - Direction des Ressources Humaines
300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont ou par courriel à l'adresse suivante :
recrutement@cdctrieves.fr